Mai–Août 2016

Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Bureau régional pour l'Afrique
BULLETIN TRIMESTRIEL
POUR UNE AFRIQUE LIBÉRÉE DE LA FAIM

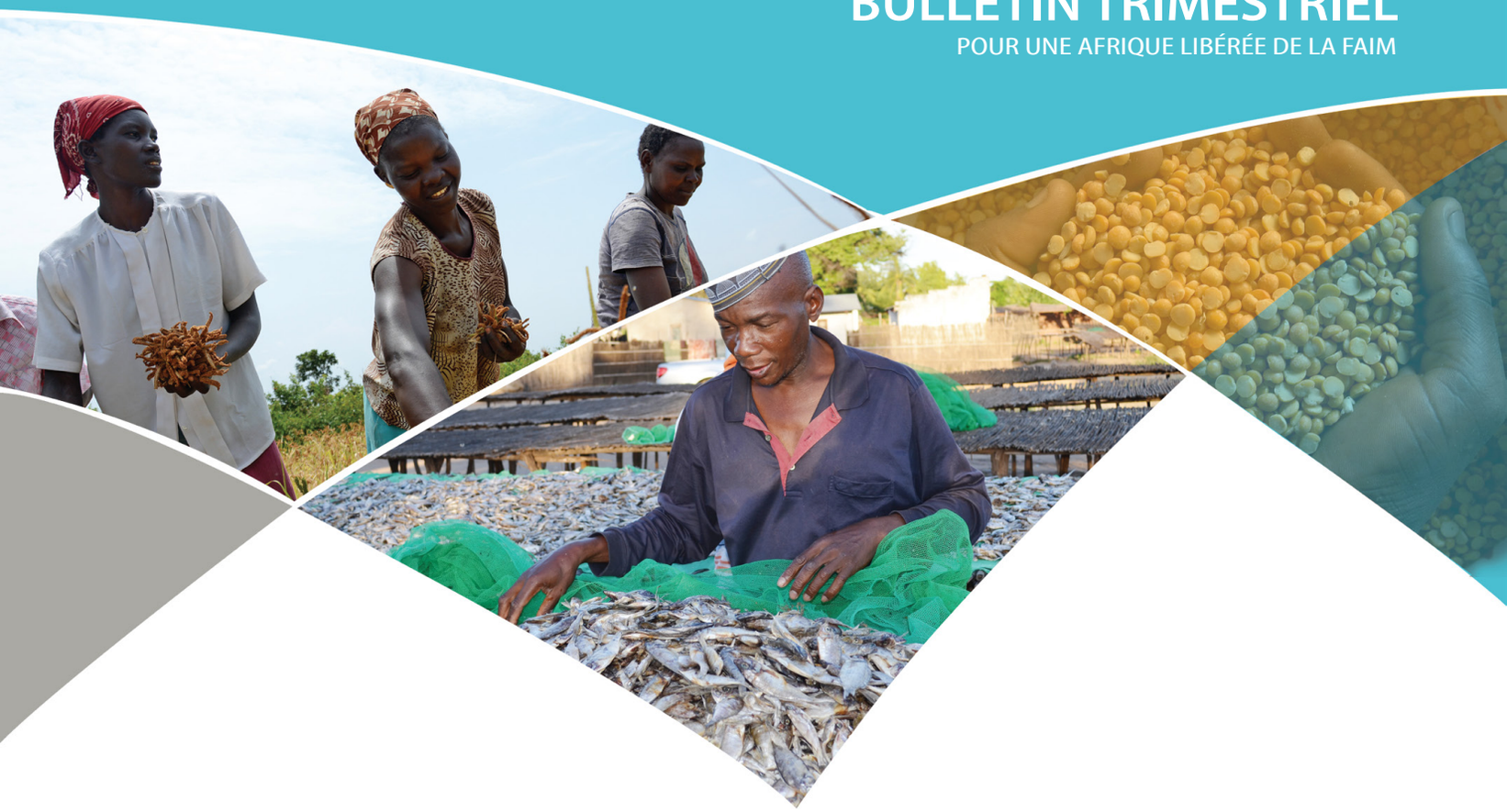

L'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port relève maintenant du droit international

Le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique a accueilli avec enthousiasme l'entrée en vigueur de l'Accord juridiquement contraignant relatif aux mesures du ressort de l'État du port qui permettra aux nations côtières de refuser l'accès au port et aux services portuaires aux navires étrangers soupçonnés de pêche illégale.

« Ces nouvelles mesures sont vraiment très encourageantes. Nous sommes confiants que dans les mois à venir, le nombre de pays africains ayant adhéré à l'Accord augmentera », a déclaré Bukar Tijani, Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO pour l'Afrique.

Bien trop souvent, les pays africains ne disposent pas de la capacité adéquate pour surveiller et faire respecter des lois en matière de pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

« Les pays africains sont parmi les plus touchés par la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et ils sont pleinement conscients de l'importance de cet accord juridiquement contraignant ; la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée fait partie de nos priorités, et nous voulons sensibiliser et renforcer les capacités dans ce domaine », a-t-il ajouté.

L'engagement et l'autonomisation

Vingt-neuf pays et l'Union européenne – qui a signé comme partie unique – se sont officiellement engagés à travers leurs instruments d'adhésion qui comptent pour plus de 62 pour cent des importations de poisson dans le monde et 49 pour cent des exportations, ce qui représentent respectivement 133 milliards et 139 milliards de dollars en 2013.

Suite, page 4

Projet sur la pêche côtière en Afrique de l'Ouest, financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Des pêcheurs déchargent des thons dans un port de pêche. L'initiative mondiale des pêches vise à renforcer les cadres politiques, juridiques et réglementaires du secteur de la pêche dans le but d'y intégrer la stabilité environnementale, sociale et économique.

Table des matières

Page 1
L'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port relève maintenant du droit international

Page 3
La FAO met en service une ferme avicole à Holima

Page 4
La FAO aide la Sierra Leone à intégrer l'alimentation et la nutrition dans les programmes de développement

Page 5
La FAO encourage la mécanisation agricole durable en Afrique

Page 5
La FAO poursuit le renforcement de la résilience des ménages agricoles affectés par la crise en République centrafricaine

Page 6
La malnutrition brise des vies et handicape le développement économique et social

Page 7
Éradiquer la faim dans la Corne de l'Afrique: passer de la rhétorique à l'action

Page 8
La FAO et ses partenaires organisent une foire aux semences en République centrafricaine

Page 9
Campagne nationale de reboisement 2015

Page 10
Plaidoyer pour le droit à une alimentation adéquate

Page 11
L'intervention de la FAO au Malawi aide les communautés à avoir accès aux droits fonciers

Page 13
Le climat change, l'alimentation et l'agriculture aussi

Photo: Giulio Napolitano

La FAO met en service une ferme avicole à Holima

Le projet provient du Fonds spécial Telefood de l'Organisation à la demande du Gouvernement sierra-léonais par le Ministère de l'agriculture , des forêts et de la sécurité alimentaire (MAFFS)

La FAO a remis une ferme avicole avec 250 poussins et des aliments pour volailles au Centre d'entreprise agricole (ABC) de Holima dans le district de Bo en Sierra Leone, dans le cadre du projet sur le développement durable de l'aviculture.

Le projet est financé par le Fonds spécial Telefood géré par la FAO sur demande du Gouvernement sierra-léonais à travers le Ministère de l'agriculture, des forêts et de la sécurité alimentaire (MAFFS).

Ce projet vise à renforcer la diversification de la production, en particulier la production avicole, pour améliorer la situation nutritionnelle des membres du Centre et de ses communautés, ainsi que pour assurer le flux constant de revenus pour les agriculteurs tout au long de l'année. Il servira également comme alternative, non seulement pour les activités de subsistance, mais aussi pour la consommation de viande de brousse, contribuant ainsi à réduire le risque de résurgence de la maladie à virus Ebola.

La FAO a exhorté les membres du Centre à bien gérer la ferme avicole et à fournir l'appui nécessaire pour en assurer la durabilité de manière à en faire profiter à tous.

Recevant le lot de matériels, la présidente du Centre d'entreprise agricole de Holima, Mariama Koroma, a exprimé sa gratitude à la FAO pour son soutien continu au Centre et à la communauté dans son ensemble, et a confirmé que les volailles fourniront une source supplémentaire de protéines dans leur alimentation et contribueront à améliorer leurs revenus.

Elle a promis que les membres du Centre travailleront dur pour veiller à ce que toutes les conditions soient réunies pour en assurer la productivité. Elle a expliqué, par exemple, que le Centre aura toujours du son de riz pour nourrir la volaille, puisqu'il gère un site de broyage. Les membres pourront également planter du maïs pour nourrir les pondeuses.

Le Centre d'entreprise agricole de Holima comprend huit organisations paysannes avec 200 membres vivant dans plusieurs villages de la chefferie de Kakua. Ils dépendent tous de l'agriculture comme moyen de subsistance pour eux-mêmes et pour leurs familles.

Avec l'appui de la FAO, deux membres du Centre ont déjà été formés dans le domaine de la gestion avicole et ont acquis des compétences spécifiques en matière de mélange et de mesure de la nourriture pour volaille, la prévention des maladies et les mesures sanitaires, la vaccination, la collecte et la manipulation des œufs. Avec le soutien de la FAO, deux membres du Centre ont été formés à la bonne gestion de la volaille et acquis des compétences spécifiques dans le mélange et la mesure de la nourriture pour volaille, la prévention de la maladie et les mesures sanitaires, la vaccination, la collecte des œufs et la manutention.

Il est également prévu que davantage de femmes et de jeunes seront formés afin d'améliorer leurs compétences en matière de réapprovisionnement et de gestion des poussins. Cela permettra d'accroître le revenu des bénéficiaires directs et de renforcer le fonds de roulement mis en place pour soutenir d'autres activités de subsistance dans la communauté.

250 poussins et des aliments pour volailles ont été remis au Centre d'entreprise agricole (ABC) de Holima dans le district de Bo en Sierra Leone, dans le cadre du projet sur le développement durable de l'aviculture.

Page 1 (suite)

Jusqu'à 26 millions de tonnes de captures, d'une valeur d'environ 23 milliards de dollars, se font annuellement dans le cadre de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Cette dernière sape également les efforts visant à assurer une pêche durable et une gestion responsable des stocks de poissons dans le monde entier.

Le traité enjoint les parties à désigner des ports spécifiques pour une utilisation par des navires étrangers, ce qui rend le contrôle plus facile. Ces navires doivent demander à l'avance la permission d'entrer dans ces ports et fournir aux autorités locales des informations, y compris sur les types de poisson qu'ils ont à bord, et permettre l'inspection de leur carnet de bord, leurs licences, leurs engins de pêche et la cargaison réelle, entre autres choses.

Essentiellement, les pays sont habilités à refuser l'accès au port ou inspecter les navires qui ont été impliqués dans la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, et prendre les mesures nécessaires. À cette fin, l'Accord comprend également l'obligation pour les parties d'échanger les informations aux niveaux régional et mondial en ce qui concerne tout navire que l'on sait impliqué dans la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

Bukar Tijani
«Nous sommes convaincus que dans les mois à venir, le nombre de pays africains ayant adhéré à l'Accord augmentera; jusqu'ici, sept pays africains sont parmi les 30 qui ont déjà adhéré à l'Accord.»

La FAO aide la Sierra Leone à intégrer l'alimentation et la nutrition dans les programmes de développement

Le projet sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le droit à l'alimentation vise à promouvoir une agriculture qui prend en compte la nutrition, à travers des stratégies basées sur l'alimentation et qui soient alignées sur le Plan national pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

La FAO travaille avec le Gouvernement sierra-léonais pour produire divers aliments et assurer de bonnes habitudes alimentaires dans le cadre des plans visant à accélérer le développement de la nation.

La FAO a mené et organisé un atelier pour la capitalisation de la gouvernance en matière de nutrition, du développement des capacités et des activités novatrices sur les liens entre l'agriculture et la nutrition à Freetown en juillet 2016.

David Mwesigwa, Fonctionnaire principal de la FAO, a déclaré: «À la FAO, nous reconnaissons l'importance d'améliorer la qualité de l'alimentation et de prévenir la malnutrition.»

Les intervenants du secteur de l'alimentation et de la nutrition se sont rencontrés pour partager les expériences et les leçons apprises, capitaliser les pratiques prometteuses de l'intégration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le droit à l'alimentation dans le projet sur le Programme de commercialisation des activités des petits exploitants (SCP) mis en œuvre dans les trois dernières années.

Lancé en 2012, le programme sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le droit à l'alimentation vise à soutenir le Gouvernement sierra-léonais pour orienter la stratégie nationale sur l'agriculture en vue d'atteindre son double objectif de créer de la richesse et améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Grâce au soutien financier de la République fédérale d'Allemagne et à l'appui technique de la FAO, le projet a été lancé sur base du constat que le niveau de sous-alimentation dans le pays reste préoccupant.

L'objectif principal du projet était de catalyser la mise en œuvre des programmes de santé nutritionnelle basée sur l'alimentation pour soutenir le Ministère de l'agriculture, des forêts et de la sécurité alimentaire (MAFFS) pour intégrer la nutrition dans les plans de développement aux niveaux national et dans les districts.

M. Mwesigwa a fait remarquer que le projet a soutenu le Gouvernement sierra-léonais en orientant la stratégie nationale sur le Programme de commercialisation des activités des petits exploitants et en s'assurant que le double objectif de créer de la richesse et améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle soit atteint.

Le chef de mission adjoint à l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne, Helmut Kuhmunch, a déclaré que la capitalisation des expériences est un processus important dans la lutte contre la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition, puisqu'elle permet de réunir différentes parties prenantes et de montrer leur engagement et leur volonté à collaborer. Selon M. Kuhmunch, le travail sur la nutrition exige une approche multisectorielle et implique différents acteurs dans les domaines de

Suite, page 6

La FAO encourage la mécanisation agricole durable en Afrique

La mécanisation agricole jouera un rôle essentiel dans l'ambition de l'Afrique d'éliminer la faim sur le continent d'ici à 2025

Malgré le regain d'intérêt pour la mécanisation en Afrique, l'agriculture y est toujours largement pratiquée en utilisant la force humaine, avec de grandes pertes en matière de productivité et de santé, ainsi que sur les plans social et économique.

L'Afrique subsaharienne enregistre le plus faible taux de productivité des terres dans le monde. La mécanisation agricole offre la possibilité d'effectuer des opérations au bon moment afin de maximiser le potentiel de production. Elle fournit également un mécanisme multifonctionnel pour les opérations post-récolte et de transport. La mécanisation agricole jouera un rôle essentiel dans l'ambition de l'Afrique d'éliminer la faim sur le continent d'ici à 2025, comme indiqué dans la Déclaration de Malabo de 2014 sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie.

C'est dans ce cadre que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a récemment lancé un nouveau projet sur la «Mécanisation agricole durable en Afrique», en collaboration avec la Commission de l'Union africaine.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 2063 pour l'Afrique de l'Union africaine et des nouveaux Objectifs stratégiques de la FAO qui visent à rendre l'agriculture, la foresterie et la pêche plus productives et plus durables ainsi qu'à promouvoir le développement agricole et rural en Afrique.

Ce projet contribuera à l'intensification des programmes pour une mécanisation agricole durable en Afrique en faisant le bilan des leçons et expériences tirées sur le continent et surtout en encourageant la mise à plus grande échelle des bonnes pratiques et l'intégration des politiques et stratégies nationales et régionales.

Les interventions seront menées le long de toutes les chaînes de valeur agricoles et seront portées par le secteur privé selon une approche qui soit respectueuse de l'environnement.

NOTE

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 2063 pour l'Afrique de l'Union africaine et des nouveaux Objectifs stratégiques de la FAO qui visent à rendre l'agriculture, la foresterie et la pêche plus productives et plus durables ainsi qu'à promouvoir le développement agricole et rural en Afrique.

La FAO poursuit le renforcement de la résilience des ménages agricoles affectés par la crise en République centrafricaine

Ce renforcement de la résilience s'est fait à travers le projet «Assistance d'urgence aux ménages vulnérables des zones les plus affectées par la crise en République centrafricaine», financé par la Belgique à hauteur de 548 200 dollars des États-Unis. Il a pour objectif de renforcer la résilience des moyens d'existence et réduire la vulnérabilité des ménages agricoles affectés par la succession des crises dans les préfectures de la Kémo, de la Ouaka, de la Basse-Kotto et du Mbomou.

Ce projet de 10 mois qui a clos ses activités en février 2016 a permis à la FAO de distribuer à 9 079 ménages vulnérables identifiés 271,5 tonnes de semences vivrières et 27 237 pièces de houes, ainsi que 200 kg de semences maraîchères et 16 000 pièces d'outillage. Une formation sur l'application des bonnes pratiques agricoles a précédé ces distributions. Les agents des ONG partenaires, notamment 300 facilitateurs, ont été également formés sur l'approche Caisse de résilience qui intègre les trois leviers suivants: technique, à travers le Champs-école-paysan (CEP); financier, à travers l'Association villageoise d'épargne et de crédit (AVEC) ou tontine améliorée; et social, à travers la gouvernance des groupements pour la promotion de la cohésion sociale. Ces efforts ont permis d'implanter 20 champs-écoles-paysans dans les zones du projet.

En terme de résultats obtenus, les bénéficiaires ont réussi à emblaver 4 478 hectares de cultures vivrières pour une production de 6 718 tonnes de vivriers, 400 hectares de cultures maraichères pour une production de 1 200 tonnes de légumes. Les revenus générés par l'ensemble des ménages s'élèvent à 1 588 825 dollars, soit 225 dollars par ménage. Dans le cadre de l'approche Champs-écoles-paysans/AVEC, 56 groupements de femmes productrices agricoles (1 120 ménages) et 50 groupements de jeunes producteurs (1 000 ménages) sont désormais opérationnels. Les membres des groupements AVEC ont mobilisé en moyenne 6 154 francs CFA (11 dollars) comme épargne et octroyé en moyenne 16 019 francs CFA (27,7 dollars) de crédits.

L'un des membres des groupements impliqués dans le premier cycle du système de crédit-épargne trouve que l'approche mise en œuvre par la FAO «est avantageuse pour nous qui sommes des laissés-pour-compte car nous ne pouvons espérer avoir accès aux crédits bancaires. La tontine améliorée nous aide à réaliser nos petits projets».

Le projet a été mis en œuvre en étroite collaboration avec le Ministère en charge du développement du monde rural à travers l'Agence centrafricaine de développement Agricole (ACDA), les ONG partenaires (COHEB, PNRM, AHA, COOPI, PU-AMI, AMAP, Caritas Kaga-Bandoro), ainsi que les associations et coopératives œuvrant dans le domaine agricole en République centrafricaine.

La malnutrition brise des vies et handicape le développement économique et social

L'étude sur le «Coût de la Faim en Afrique (CDFA)», une initiative de l'Union Africaine menée au Burkina Faso, en Égypte, en Éthiopie, au Ghana, à Madagascar, au Malawi, en Ouganda, au Rwanda, au Swaziland et au Tchad met en évidence l'étendue des coûts sociaux et économiques engendrés par la malnutrition.

Les taux les plus élevés de malnutrition en Afrique montrent qu'il est urgent de mobiliser davantage d'efforts pour réduire de manière significative le niveau et les effets de la malnutrition. Lors de sa visite à Maurice et Madagascar du 9 au 11 mai 2016, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a souligné la nécessité d'accroître les investissements en matière de nutrition. Il a partagé les expériences de nombreux pays pour montrer que l'insécurité alimentaire n'est pas la seule cause de malnutrition. Pour parvenir à une réduction des pertes économiques causées par la malnutrition, il faudrait adopter une approche multisectorielle qui prend en compte l'agriculture, la santé, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, la protection sociale, la communication, l'éducation, la sécurité alimentaire, etc. L'ambassadeur des États-Unis aux agences des Nations Unies basées à Rome (FAO, FIDA, PAM), David Lane, a visité le sud de Madagascar, touché par une grave sécheresse. À la fin de sa visite, il a souligné la nécessité de poursuivre les interventions menées par les trois agences de l'ONU et qui visent à améliorer la situation nutritionnelle par l'accroissement de la productivité agricole et le renforcement de la résilience des populations vivant dans ces zones et directement touchées par les effets du changement climatique aggravés par l'impact du phénomène El Niño.

Différentes formes de malnutrition coexistent au niveau des pays de l'océan Indien.

Différentes formes de malnutrition coexistent au niveau des pays de l'océan Indien. Madagascar et les Comores sont plus touchées par la malnutrition chronique, avec des prévalences respectives de 47% et 32%, ce qui affecte le développement physique et cognitif. En revanche, la proportion des adultes (hommes et femmes) qui souffrent du surpoids est respectivement de 59% et 49% aux Seychelles et à Maurice, ce qui se traduit par la prévalence de maladies chroniques d'origine alimentaire comme le diabète, certains types de cancer et des maladies cardio-vasculaires, avec un impact sur la santé publique.

La Commission de l'océan Indien (COI) a demandé l'appui de la FAO pour la formulation du Programme Régional de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRESAN) qui a pour objectif de répondre à ces problématiques de manière

Suite, page 8

La FAO aide la Sierra Leone à intégrer l'alimentation et la nutrition dans les programmes de développement

Page 4 (suite)

l'agriculture, la santé, l'eau et l'assainissement, la pêche et tant d'autres secteurs.

Le représentant du Ministère de l'agriculture, des forêts et de la sécurité alimentaire, Eddie Bayoh, a salué l'engagement de la FAO dans la mise en œuvre du projet et dans le renforcement des capacités des agents de vulgarisation agricole à travers le pays. Et il ajoute: «Il est de notre devoir en tant que ministère d'assurer l'autosuffisance alimentaire dans le pays, mais la production d'aliments variés et les bonnes habitudes alimentaires sont également essentielles».

Des réalisations remarquables

Au cours des trois dernières années de mise en œuvre, le projet sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le droit à l'alimentation a reçu un appui technique de la FAO, en étroite collaboration avec le Ministère de l'agriculture, des forêts et de la sécurité alimentaire (MAFFS), le Ministère de la santé et de l'assainissement (MoHS) et du Secrétariat de l'initiative «Renforcer la nutrition» (SUN).

Le projet a pu appuyer MAFFS pour intégrer la nutrition dans les plans de développement aux niveaux national et dans les districts. En outre, les questions liées au droit à l'alimentation sont en train d'être intégrées dans la constitution nationale en cours de révision.

À ce jour, le projet a apporté une contribution positive tant au niveau national qu'au niveau des districts. Les plus remarquables sont l'intégration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le droit à l'alimentation dans le programme d'études et de formation initiale de l'Université de Njala; l'élaboration des recommandations nutritionnelles fondées sur le choix des aliments pour la Sierra Leone pour une alimentation saine, qui vont bientôt être lancées; la formation continue des agents de vulgarisation agricole sur les concepts fondamentaux sur la nutrition; et le renforcement des mécanismes de coordination au niveau des districts.

L'approche adoptée pour l'atelier combinait un partage d'expériences, des discussions d'experts, de petites présentations thématiques en petits groupes sur les pratiques prometteuses, et de discussions plénières.

Les discussions de l'atelier seront bien documentées pour rendre la connaissance et l'information accessibles à un large éventail de parties prenantes aux niveaux national et international.

Éradiquer la faim dans la Corne de l'Afrique: passer de la rhétorique à l'action

Bien que certains pays aient fait des efforts considérables pour faire face aux sécheresses et autres catastrophes naturelles, il y a toujours des signes qui indiquent que le problème est loin d'être résolu.

Par exemple, dans la Corne de l'Afrique, les sécheresses récurrentes et graves ainsi que d'autres catastrophes naturelles ont provoqué une famine généralisée, la dégradation écologique et des difficultés économiques au fil des années. Des chercheurs et experts en analyse des catastrophes et d'alerte précoce ont fortement plaidé en faveur d'une approche régionale pour appuyer les efforts déployés au niveau national.

Cela a abouti à la formation de l'Autorité intergouvernementale sur la sécheresse et le développement (IGADD) en 1986, qui a été remplacée par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) en 1996. L'attention accordée à la crise humanitaire de 2011 dans la Corne de l'Afrique a conduit à une réévaluation de la volonté et des priorités des gouvernements, des donateurs et des partenaires d'exécution, pour que l'on s'attaque plutôt aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans l'ensemble de la Corne de l'Afrique.

Il en est résulté l'Initiative de l'IGAD sur la résilience à la sécheresse et sa durabilité (IDDRSI), qui a été lancée en 2013 dans le but de mettre fin aux urgences liées aux sécheresses dans la Corne de l'Afrique. La Stratégie de l'IDDRSI (2013-2017) et son Document de programmation régionale (DPR) décrivent les stratégies et les priorités d'investissement destinées à contribuer au renforcement de la résilience à la sécheresse et aux catastrophes qui lui sont liées. De gros efforts ont été également faits pour élaborer des Documents de programmation de pays (DPP).

En 2012, la FAO a élaboré une stratégie en vue de renouveler son engagement à parvenir à une Corne de l'Afrique libérée de la faim. L'objectif en était de trouver une solution aux problèmes fondamentaux en matière de sécurité alimentaire dans la région et de mettre en place des mécanismes supplémentaires pour le développement durable.

Par la suite, en juin 2014, le Sommet de l'Union africaine de Malabo en Guinée équatoriale a approuvé la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie. L'un des grands principes de la Déclaration est «l'engagement à éradiquer la faim en Afrique d'ici à 2025". Cela fait suite au Partenariat renouvelé pour en finir avec la faim en Afrique d'ici à 2025, mis en place en 2012 entre les partenaires clés, y compris la Commission de l'Union africaine, l'Agence de planification et de coordination (APCN) du NEPAD, l'Institut Lula et la FAO. L'engagement de Malabo d'éradiquer la faim a pu mobiliser un soutien et une direction politiques de haut niveau pour des actions concertées en vue d'éradiquer la faim sur le continent.

L'Initiative régionale de la FAO sur «l'Engagement renouvelé de l'Afrique pour éradiquer la faim d'ici à 2025» vise à soutenir les gouvernements à se doter de moyens pour s'engager dans les processus de planification multisectorielle, de mise en œuvre coordonnée et de suivi et d'évaluation avec des engagements financiers en faveur des politiques et programmes de sécurité alimentaire et de nutrition dans le cadre de l'initiative Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA). Ces initiatives régionales contribuent à la stratégie plus grande de l'Union africaine pour la mise en œuvre de l'engagement de Malabo et fournissent un instrument opérationnel pour aider à traduire en actions concrètes sur le continent la vision et les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine ainsi que le programme Défi Faim Zéro des Nations Unies. Ces initiatives constituent donc un pilier important du travail de la FAO en Afrique.

Grâce à ses initiatives et d'autres efforts visant à éliminer la faim et renforcer la résilience dans la Corne de l'Afrique, et vu la nécessité de traduire ces engagements en actions sur le terrain, le Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique de l'Est (SFE) et la Commission de l'Union africaine ont lancé à travers le Programme de coopération technique (PCT) de la FAO, un nouveau projet intitulé: «Éradiquer la faim dans la Corne de l'Afrique: passer de la rhétorique à l'action».

L'objectif du projet est de «mettre en œuvre un ensemble cohérent d'activités visant à améliorer le partenariat et des actions coordonnées sur la lutte contre la faim, la malnutrition et la pauvreté dans la Corne de l'Afrique à l'horizon 2025 en fournissant un forum consultatif pour les gouvernements, les communautés économiques régionales (CER), les partenaires du développement et les parties prenantes pour discuter, passer en revue et élaborer de nouvelles stratégies en matière d'éradication de la faim dans la sous-région». Le projet vise à faire le bilan des politiques et investissements nécessaires pour éradiquer la faim dans la Corne de l'Afrique, à mettre en place des mécanismes de partenariat aux niveaux national et régional pour l'éradication de la faim dans la Corne de l'Afrique, et à encourager la sensibilisation et la communication pour éradiquer la faim dans la Corne de l'Afrique.

Continue from Page 6

systémique, multisectorielle et intersectorielle dans la région. Dans le cadre de l'Initiative Nutrition PDDAA et de la Stratégie régionale de sécurité alimentaire et la nutrition, le PRESAN répond aux recommandations de la 29e Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique, tenue à Abidjan en avril 2016 ainsi qu'aux conclusions du RIO+20 (Conférence des Nations Unies sur le développement durable) qui reconnaissent et soutiennent les petits États insulaires en développement (PEID) dans leurs initiatives d'amélioration de la nutrition.

Du 31 mai au 2 juin 2016, les points focaux en nutrition des PEID en Afrique – Cabo Verde, Comores, Madagascar, Maurice, Sao Tomé-et-Principe et les Seychelles – se sont réunis à Maurice pour renforcer leurs réseaux

afin de contribuer à l'intégration de la nutrition dans les politiques et programmes agricoles et de développement dans le cadre du suivi des résultats du cadre d'action du CIN2. Dans le même temps, ils soutiendront les pays insulaires pour atteindre leurs objectifs en matière de nutrition selon la Déclaration de Malabo pour 2025 et les engagements envers les ODD pour 2030.

Ces initiatives doivent être encouragées et soutenues afin que toutes les attentes soient accomplies, parce qu'en réalité, le bien-être nutritionnel des populations ne doit pas simplement être considéré comme une conséquence du développement, mais plutôt, comme une condition préalable au développement. Cela conduit à l'option stratégique, à savoir, que la lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes, y compris la faim, est la lutte contre la pauvreté.

NOTE

Le fait que l'Afrique enregistre les taux de malnutrition les plus élevés souligne l'urgente nécessité de mobiliser davantage d'efforts pour réduire de manière significative le niveau de malnutrition et ses effets.

La FAO et ses partenaires organisent une foire aux semences en République centrafricaine

Les semences ont fait l'objet de tests de germination et les taux moyens de germination ont été de 93 pour cent pour l'arachide, le maïs et la courge, et 86 pour cent pour le haricot rouge.

La ville de Bouar, chef-lieu de la préfecture de la Nana-Mambéré, située à 450 kilomètres à l'ouest de Bangui a été le théâtre d'une foire aux semences du 17 au 19 mai 2016. Cet événement qui a mobilisé de nombreux producteurs a été organisé dans le but de relancer les activités agricoles de la localité.

Organisée par la FAO en partenariat avec Catholic Relief Service (CRS) et la CARITAS Bouar sur financement du Département anglais du Développement International (DFID), la foire aux semences de Bouar permet de tester les potentialités locales en semences vivrières et de redynamiser le mécanisme de marché entre les producteurs locaux et les agriculteurs en quête de semences.

Cette manifestation a permis aux producteurs d'évacuer, en trois jours, plus de 27 tonnes de semences de maïs, d'arachide, de courge et de haricot rouge en réalisant plus de 21 millions de francs CFA de ventes. Une vingtaine de producteurs ont été retenus à cet effet dans la sous-préfecture de Bouar et sa périphérie en fonction de la disponibilité des spéculations à proposer, puis des résultats des tests de germination effectués. En effet, «les semences ont fait l'objet de tests de germination et les taux moyens de germination ont été de 93% pour l'arachide, le maïs et la courge, et 86% pour le haricot rouge», a précisé Didier Mashariki, chef de bureau du CRS de Bouar. Au total, 1 000 bénéficiaires identifiés CRS ont été servis pendant la foire. «Nous avons traditionnellement l'habitude d'acheter et de distribuer directement les semences aux bénéficiaires. Cette fois-ci, en fonction des résultats de cette foire pilote, nous allons voir quelle approche adopter désormais pour la mise à disposition des semences aux bénéficiaires» a précisé Jérôme Degane-Namkonin, chef du Bureau de zone de la FAO à Bouar.

Des semences pour soutenir la résilience des populations

Selon le Préfet de la Nana-Mambéré, Frédéric Ouagonda, l'organisation de cette foire est un acte très salutaire pour les agriculteurs qui ont vu, durant cette crise, leurs greniers brûlés et leurs semences emportées. «Avec cette foire, vous êtes en train de redonner de l'espoir à nos agriculteurs, parce que la République centrafricaine est un pays à vocation agricole», a-t-il souligné à l'endroit des organisateurs. «En mettant l'accent sur l'agriculture, vous êtes en train de sauver la République centrafricaine, vous êtes en train de mener la politique de la réduction de la pauvreté et aussi de la politique de l'assistanat qui est trop développée dans la Nana-Mambéré», a-t-il ajouté avant de mettre en garde tout bénéficiaire qui serait tenté de vendre ces semences.

Il est à noter que chaque bénéficiaire reçoit des coupons d'une valeur totale de 21 500 francs CFA avec lesquels il achète trois variétés de semences de son choix et une houe «Linda». Par ailleurs, deux houes de type Ceylan lui sont remises à la sortie des stands. Monsieur François Sekena, un bénéficiaire du village Maïgaro s'est dit très satisfait de l'organisation de cette foire après les moments de souffrance qu'ils ont traversés. «Grâce à ces semences, je vais pouvoir produire afin de faire face aux besoins de ma famille. Je souhaite que la FAO continue de nous appuyer dans le domaine agricole pour le développement de notre pays», a-t-il conclu.

Campagne NATIONALE de reboisement 2016

La FAO y contribue par la mise en terre de 196 800 plants

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a participé activement à la campagne nationale de reboisement 2016 au Bénin par une contribution de 196 800 plants en juin. Les plants mis en terre sont constitués de 153 456 plants d'acacia, 13 344 d'eucalyptus et de 30 000 de palétuviers rouges et blancs.

L'activité s'inscrit dans le cadre du plan de travail 2016 du projet de restauration des mangroves du site Ramsar 1017 en République du Bénin. Financé par la FAO pour une durée de deux ans, le projet TCP/BEN/3502 vise à mettre en place les mécanismes de gestion durable des écosystèmes de mangroves en vue de contribuer au bien-être et à la sécurité alimentaire des populations riveraines.

Il s'agit entre autres de proposer d'autres alternatives aux populations des zones humides qui sont des zones où les femmes se servent des bois de mangroves coupées pour sécher le sel et fumer le poisson et qui, ce faisant, détruisent ces écosystèmes. En conséquence, les poissons n'ont plus d'habitat pour se reproduire, les eaux sortent facilement de leur lit, causant des inondations et le sable envahit facilement les cours d'eau. C'est en réponse à cette situation de dégradation de l'environnement et de risque d'insécurité alimentaire que le projet a été lancé par la FAO. Le Bénin a confié son exécution à la direction des forêts et ressources naturelles sous tutelle du ministère chargé des questions de l'environnement. C'est cette direction qui est chargée de conduire les campagnes nationales de reboisement.

Ainsi, que ce soit à Kpètou dans la commune de Comè, à Kpomassè, à Bopa, Ouidah et Grand Popo, 168 bénéficiaires sur une superficie d'environ 150 ha se sont engagés depuis l'année dernière à mettre en terre et entretenir 378 000 plants d'acacia et d'eucalyptus, espèces forestières à croissance rapide. Ces plantations installées l'année dernière ont été regarnies cette année par un total de 166 800 plants forestiers. Par ailleurs, le projet a permis de réhabiliter des végétations de mangroves dégradées grâce à la plantation de 30 000 plants de palétuviers rouges et blancs.

Photo Credit ©FAO

C'est donc un total de 378 800 plants mis en terre sur les domaines privés et mis à disposition des communautés pour constituer des parcs à bois-énergie en vue de les protéger de la destruction des mangroves.

Cet engagement à entretenir les plants, Isaac Arnaud Quenum, Coordonnateur du projet à la FAO et Chef d'inspection forestière Atlantique-Littoral par intérim, n'a cessé de le rappeler aux bénéficiaires sélectionnés tout au long de l'opération. «Vous avez mis des domaines à disposition et vous vous êtes engagés de vous-mêmes à entretenir ces plants. Soyez des hommes de parole. L'administration veillera avec vous afin que votre environnement puisse tirer profit de ce qui est fait aujourd'hui».

Quant aux populations bénéficiaires, plusieurs sentiments les animent. Si certains y perçoivent un intérêt pécuniaire futur quand les plants deviendront des arbres, d'autres y ont décelé une réponse évidente à la dégradation de l'environnement. Ainsi, Véronique Anagonou, chef du village de Kpètou dans la commune de Comè, estime que «ce don de la FAO et du gouvernement est pour nous aider à développer d'autres alternatives dont le bois de feu afin de diminuer notre pression sur les mangroves et donc contribuer à la survie de la pêche qui est l'activité principale des hommes de notre village».

Samè Alessi, notable, exhorte ainsi les bénéficiaires: «Ces plants mis en terre aujourd'hui constitueront désormais la frontière entre nous et le lac Ahémé. Ils empêcheront les eaux de venir nous envahir et le sable d'aller remplir le lac. C'est pourquoi je voudrais inviter les bénéficiaires à les entretenir, surtout le long du lac».

Plaidoyer pour le droit à une alimentation adéquate

La Foire internationale pour l'agriculture et les ressources animales (FIARA) organisée en avril 2016 à Dakar a fourni une excellente vitrine au cycle de débats «Fenêtre sur l'agriculture» dont l'objectif est de permettre une réflexion sur des thématiques spécifiques du développement agricole et rural. Organisée conjointement avec l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (IPAR) sur le thème: «Comment améliorer la sécurité alimentaire au Sénégal en utilisant une approche basée sur les droits de l'Homme?», cette 10é«Fenêtre sur l'agriculture» a permis d'échanger sur le droit à une alimentation adéquate et la capacité d'une approche basée sur les droits de l'Homme à agir positivement sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal.

La rencontre a réuni plus de 100 participants, représentant les organisations de producteurs et de la société civile, le gouvernement, les partenaires techniques et financiers, ainsi que le secteur privé, présents à l'occasion de la FIARA.

Présidant la rencontre, Modou Mboup, Conseiller technique au Ministère de l'agriculture et de l'équipement rural (MAER), avait réaffirmé «l'engagement du département à poursuivre ses efforts pour la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD)» qui accordent une place primordiale aux questions de sécurité alimentaire et de droits de l'homme. Des parlementaires nationaux ont soutenu que «l'alimentation est au début et à la fin de tous les processus» et ont renouvelé la disponibilité de l'Assemblée nationale à accompagner les acteurs.

Simon Blondeau, Consultant international sur le droit à l'alimentation à la FAO à Rome, avait rappelé que «le droit à une alimentation adéquate est réalisé lorsque chaque homme, chaque femme et chaque enfant, seul ou en communauté avec autrui, a accès à tout instant, physiquement et économiquement, à une alimentation adéquate ou aux moyens de se la procurer», citant le Pacte international relatif aux droits sociaux, économique et culturels (DESC).

«Dans les activités visant à promouvoir l'emploi rural décent ainsi que la mise en place de filets de sécurité sociale qui contribuent à la réalisation du droit à une alimentation adéquate, une attention particulière doit être accordée aux femmes et à leur rôle en tant qu'actrices dynamiques du développement», a-t-il recommandé.

À sa suite, les autres panelistes ont mis en lumière des expériences concrètes en matière de plaidoyer pour la réalisation du droit à l'alimentation au Sénégal. Seydou Ndiaye, membre du Réseau Africain pour le Droit à l'Alimentation (RAPDA) au Sénégal et du Forum Social Sénégalais; Zakaria Sambakhe, de l'ONG Action Aid; et Yoro Thioye du Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (CNCR), ont ainsi présenté leurs activités respectives auprès des autorités locales, des communautés rurales et des producteurs familiaux.

Plusieurs recommandations ont été formulées lors des échanges avec les participants. La mise en œuvre d'une approche fondée sur les droits de l'homme afin que les actions contribuent pleinement à ce que chaque femme, chaque homme et chaque enfant puisse jouir de son droit fondamental à se nourrir dans la dignité a été proposée. Pour les participants, une telle approche est nécessaire pour accroître l'impact positif, l'appropriation et la durabilité des programmes, des politiques et des lois, contribuant à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de tous au Sénégal. Ils ont également appelé à respecter

La FAO au Sénégal était aussi présente sur le village bio, organisé par la coopérative Sell Sellal et l'ONG Enda Pro-nat, dans le cadre de son TCP/SEN/3502 «Promotion d'une agriculture saine et durable».

Promouvoir le micro-jardinage et l'agriculture saine et durable

La FAO a également profité de la FIARA pour faire la promotion du micro-jardinage et de l'agriculture saine et durable (Asd) à travers des expositions composées de matériel recyclé avec plusieurs variétés d'épices et de menthes, salades et tomates. Elle a apporté son soutien à l'Association des acteurs du micro-jardin «A²MJ (www.a2mj-sn.com» de Dakar, en partenariat avec l'ONG ACRA, la ville de Milan et la Coopération italienne, partenaires de mise en œuvre du projet des micro-jardins de la ville de Dakar, dans le cadre du projet GDCP/SEN/002/ITA «Capitalisation de la technologie des micro-jardins de la ville de Dakar».

Le Bureau de la FAO au Sénégal était aussi présent sur le village bio, organisé par la coopérative Sell Sellal et l'ONG Enda Pro-nat, dans le cadre de son TCP/SEN/3502 «Promotion d'une agriculture saine et durable».

Plus de 800 exposants étaient présents sur le site, représentant 14 pays et le Sénégal. En trois semaines, ils ont accueilli 6 000 à 8 000 visiteurs par jour.

les critères suivants pour la réussite d'une telle approche : participation active et inclusive, reddition de comptes, non-discrimination et emphase sur les groupes vulnérables, transparence, dignité humaine, habilitation, et état de droit. Pour une alimentation adéquate au Sénégal, les participants ont enfin estimé qu'un accès juste et équitable à la terre est fondamental. Les Directives volontaires sur le droit à l'alimentation, ainsi que les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers ont été citées comme sources de recommandations primordiales, afin d'opérationnaliser une approche fondée sur les droits de l'homme pour tout enjeu portant sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

NOTE

Plusieurs recommandations ont été formulées lors des échanges avec les participants. La mise en œuvre d'une approche fondée sur les droits de l'homme afin que les actions contribuent pleinement à ce que chaque femme, chaque homme et chaque enfant puisse jouir de son droit fondamental à se nourrir dans la dignité a été proposée.

L'intervention de la FAO au Malawi aide les communautés à avoir accès aux droits fonciers

La terre, un des principaux facteurs de production, est la seule ressource facilement disponible aux pauvres au Malawi. Protégée et bien utilisée, elle peut contribuer à l'autonomisation économique des femmes.

Mais l'absence d'un cadre juridique en la matière a rendu difficile l'accès des populations du Malawi à la terre, en particulier les femmes et les enfants qui vivent sur les terres coutumières et qui en dépendent. En réponse à ce problème, le Bureau de la FAO au Malawi s'est associée à ONU Femmes, LandNet et le Ministère des ressources foncières, du logement et du développement urbain pour plaider en faveur d'un régime juridique fonctionnel dans le domaine du foncier qui garantira les droits fonciers à tous et en particulier aux femmes et à d'autres groupes vulnérables dans le cadre du droit à l'alimentation.

Cette idée de partenariat vise à veiller à ce que les résultats sur le terrain aient plus d'impact, car l'autonomisation économique des femmes exige des approches concertées et à plusieurs volets. La FAO et ses partenaires se sont donc servis de trois documents clés qui ont été approuvés par les pays membres de la FAO, dont le Malawi, au cours des 10 dernières années, pour lancer des campagnes de sensibilisation et de formation sur mesure sur des questions plus larges en matière de gouvernance des terres.

Le premier document constitue les lignes directrices sur le droit à l'alimentation, suivi des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (VGGT) qui servent de référence pour améliorer la gouvernance des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts avec l'objectif primordial de parvenir à la sécurité alimentaire pour tous et de soutenir la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate; et plus récemment, les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture (RAI) et les systèmes alimentaires.

Ces formations ont ciblé des responsables de district, les OSC locales et les communautés rurales. En outre, les femmes ont reçu des formations spécifiques en matière de renforcement de la confiance et des capacités de direction et de persuasion. Des séances ont été tenues sur la dynamique de groupe afin d'améliorer leurs capacités de plaidoyer et de mobilisation dans le domaine de la gouvernance foncière. Cela a abouti à une meilleure connaissance des droits fonciers et a conduit à des actions communautaires sur les questions foncières.

Déjà, 90 responsables gouvernementaux et 120 représentants des organisations de la société civile ont profité de ces sessions de formation dans les districts de Mzimba, Salima, Dedza, Ntcheu, Thyolo et Chikwawa.

En outre, plus de 600 personnes ont été sensibilisées au niveau des communautés, 120 dirigeants communautaires ont été formés, et

Au moins 24 formateurs ont été identifiés au niveau des districts grâce à des critères de sélection élaborés par des organisations partenaires de mise en œuvre, et parmi ceux-ci, 20 ont été formés en tant que facilitateurs nationaux sur la gouvernance foncière.

des messages sur les droits fonciers, notamment sur le rôle que jouent les femmes dans la promotion et la protection de leurs droits fonciers, ont atteint 260 femmes représentant diverses instances féminines.

Au moins 24 formateurs ont été identifiés au niveau des districts grâce à des critères de sélection élaborés par des organisations partenaires de mise en œuvre, et parmi ceux-ci, 20 ont été formés en tant que facilitateurs nationaux sur la gouvernance foncière. En termes de gestion des cas, jusqu'à présent, plus de 20 cas de litige foncier ont été traités dans les six districts; deux de ces cas ont été réglés avec succès par les communautés formées dans le district de Salima.

Prenant la parole lors d'une réunion avec les communautés dans le district de Salima, le chef principal de groupe de villages, Kuluunda, a fait remarquer que son village a été habilité à revendiquer leurs droits fonciers.

«Nous avons réussi à bloquer une transaction foncière parce que nous avons soupçonné un acte illicite, surtout lorsque les compensations ont été perçues comme étant effectuées de manière sélective et les détails du programme de compensation ne nous ont pas été fournis», a raconté le chef Kuluunda. Fletcher Simwaka, facilitateur de district pour les formations sur les droits fonciers, pense que la décision prise par la communauté d'exiger la transparence dans les acquisitions foncières démontre que les formations reçues par les communautés ont d'impact. «Nous espérons que cette sensibilisation et les connaissances qu'ils ont acquises contribueront à inciter les communautés à l'action et à demander des comptes à leurs dirigeants sur la manière dont ils assurent la transparence et la reddition de comptes dans les décisions qu'ils prennent, tout en protégeant les groupes vulnérables», a-t-il ajouté.

La Représentante de la FAO au Malawi, Florence Rolle, attribue les résultats obtenus jusqu'ici, pour relever les défis en matière de gouvernance foncière au Malawi, à la forte collaboration entre les partenaires, y compris le gouvernement et les partenaires financiers. «Nous devons toujours rester résolus dans notre quête d'aider les plus pauvres à garantir leurs droits pour qu'ils aient la sécurité alimentaire et nutritionnelle et devenir économiquement indépendants», a-t-elle déclaré. En plus de ces activités au niveau des districts, la FAO en collaboration avec les mêmes partenaires a appuyé plusieurs séances de sensibilisation à l'intention des parlementaires, des organisations de la société civile, des chefs principaux et des médias sur 11 nouveaux projets de loi fonciers qui ont été préparés afin de faciliter la mise en œuvre de la Politique foncière de 2002.

Les projets de loi fonciers ont été déposés au Parlement depuis 2012 mais n'avaient jamais été adoptés. Cependant, grâce au soutien intensif apporté par tous les partenaires l'année dernière, les quatre principaux projets de loi fonciers ont été adoptés par le Parlement à la fin de la séance du 15 juillet 2016.

Les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (VGGT) servent de référence pour améliorer la gouvernance des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts avec l'objectif primordial de parvenir à la sécurité alimentaire pour tous et de soutenir la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate.

Le climat change, l'alimentation et l'agriculture aussi

JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION
16 OCTOBRE 2016
TIT-BITS

La sécurité alimentaire est l'une des questions principales liées au changement climatique. Les plus pauvres du monde, pour la plupart des agriculteurs, des pêcheurs et des éleveurs, sont les plus fortement touchés par la hausse des températures et la fréquence croissante des catastrophes liées au climat.

Parallèlement, la population mondiale connaît une croissance continue et devrait atteindre 9,6 milliards de personnes d'ici à 2050. Pour satisfaire une telle demande, l'agriculture et les systèmes alimentaires devront s'adapter aux effets négatifs du changement climatique et devenir plus résilients, plus productifs et plus durables. C'est le seul moyen que nous avons de garantir le bien-être des écosystèmes et des populations rurales, tout en réduisant les émissions.

Cultiver des aliments de façon durable revient à adopter des pratiques permettant de produire plus avec moins sur une même surface, en faisant un usage judicieux des ressources naturelles. Cela revient également à réduire les pertes alimentaires, avant d'en arriver au produit final ou à la vente, au travers d'un certain nombre d'initiatives, notamment en améliorant la récolte, le stockage, le conditionnement, le transport, les infrastructures, le fonctionnement des marchés, ainsi que les cadres institutionnels et juridiques.

C'est pourquoi, notre message pour la Journée mondiale de l'alimentation est «Le climat change, l'alimentation et l'agriculture aussi.»

Ce concept correspond à la période cruciale au cours de laquelle sera célébrée la Journée mondiale de l'alimentation, juste avant la prochaine Conférence des Nations Unies sur les changement climatique, COP 22, qui se tiendra du 7 au 18 novembre 2016 à Marrakech, au Maroc.

La FAO appelle les pays à inclure les questions relatives à l'alimentation et l'agriculture dans leurs plans d'action sur le climat et à investir davantage dans le développement rural.

En renforçant la résilience des petits exploitants agricoles, il est possible de garantir la sécurité alimentaire pour les populations qui souffrent de plus en plus de la faim dans le monde, et de réduire les émissions.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Bureau régional pour l'Afrique, #2 Gamel Abdul Nasser Road
P.O. Box GP 1628 Accra, Ghana, Tél : (+233) 302 610930 Fax : (+233) 302 668 427 Courriel : FAO-RAF@fao.org

© FAO 2016

C0383f/1/09.16